



Quartier
Fossé de l'Aumône
Chevrins/ Cité-Jardin

Budget

DE LA PAROLE AUX ACTES

Le budget 2019 permet de continuer d'embellir et développer la ville avec 42 millions d'euros consacrés aux investissements dont 1,8 millions pour la vidéo-protection dans tous les quartiers.

Malgré les diminutions des dotations d'Etat, notre gestion responsable permet de baisser notre endettement, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et d'améliorer les budgets Petite enfance (de 8,5 à 9,7 millions), Education (de 16,1 à 16,6 millions), Culture et Jeunesse (de 10,6 à 11,2 millions). Le secteur de la Santé bénéficiera de 10 millions d'euros pour maintenir et développer la qualité de l'offre de soins à Gennevilliers.

Notre budget, c'est la concrétisation de notre volonté politique : allier lutte et gestion pour donner le meilleur aux Gennevilloises et aux Gennevillois.

Patrice Leclerc,
maire de Gennevilliers

Laurent Noël et Eloi Simon,
référénts des quartiers
Fossé de l'Aumône
Chevrins/ Cité-Jardin

L'audace
d'une ville populaire

www.ville-gennevilliers.fr

VILLE DE
Gennevilliers

LE SAVEZ-VOUS ?

● A Gennevilliers, tout le monde bénéficie de l'aide municipale sur toutes les prestations. Personne ne paye 100% du coût du service public. Le quotient le plus bas est aidé à 95%, ceux qui ont les plus hauts revenus sont aidés à 72%.

● Dans notre ville, 30% de la classe d'âge des moins de 3 ans est accueilli en maternelle, quand la moyenne nationale est de 11%. C'est le résultat concret de notre priorité éducative dès la petite enfance.

GRATUITÉ DE L'ÉCOLE

Chaque école recevra une dotation financière supplémentaire de la Ville pour que les familles ne payent pas les fournitures scolaires (hormis le cartable et la trousse) à la rentrée 2019.

A partir de septembre, les classes transplantées en CM1 seront gratuites, entièrement financées par la Ville.

